

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Déclamation : contact@mupras.com

Rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **000893**

Société : **R.A.M.**

Actif

Pensionné(e)

Autre : **VEUVE**

Nom & Prénom : **LOUKRIFI SAADIA**

Date de naissance : **1.1.1949**

Adresse : **63, Rue Ometz, h et Ap. 19 Ben Yakkas**

Tél. **0522 44 3075**, Total des frais engagés : **18.11.2021**

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hamza BENNOUINA
Cardiologue
Bd. Abdelmounen et Rue Abdelmalk
CASABLANCA
Tel. 0522 44 3075 / 38 38

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Dr. Hamza BENNOUINA
Cardiologue
Bd. Abdelmounen et Rue Abdelmalk
CASABLANCA
Tel. 0522 44 3075 / 38 38

Date de consultation : **16 MARS 2021**

Nom et prénom du malade : **SAID**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hyp

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Signature de l'adhérent(e) : **V.SF**

Le : **17/3/2021**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes 16 MARS 2021	Natures des Actes GREU	Nombre et Coefficient —	Montant détaillé des Honoraires 3000M	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes Dr. MOUOUNA Spécialiste en Prostétiqe Casablanca Tél: 05 22 45 25 21 05 22 45 25 21 / 3838
---------------------------------	---------------------------	----------------------------	--	--

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur PHARMACIE 15 RAMAOUAN 61, Bloc F Lot. Le Comptoir Benedia - Casablanca Tél: 05 22 45 25 21	Date 16/3/21	Montant de la Facture 314,80
---	-----------------	---------------------------------

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ordre de service.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to specific teeth: H points to upper 1, G				

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

16 MARS 2021

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في :

1

SAID

SADAK

175,20^{x4}

GRANATE 160

60,00^{x3}

MEDIANE 600

1-900

34,00

02-3021145

ملاعة

914,80

Dr. Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Abdelmalek Abou Marouane et Rue Abdelmalek
CASABLANCA 10000 / 38 38

إقامة هشام، زاوية شارع عبد الصومن وزنقة عبد المالك أبو مزروان - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 38 38 - 05 22 86 39 39 - Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmalek et Rue Abdelmalek Abou Marouane - CASABLANCA Tél. : 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38 - Urgences : 06 61 16 96 78 - E-mail : bennounahamza@yahoo.fr

LOT	20067
EXP	03 2023
PPV	60.00

PHARMACIE 15 RAMADAN
61 Bloc F Lot. Le Comptoir
Benjdia Casablanca
Tél: 05 22 45 25 21

LOT	202574
EXP	10 2023
PPV	60.00

LOT	202571
EXP	10 2023
PPV	60.00

LOT	202571
EXP	10 2023
PPV	60.00

PPV
34DH00

175DH20

PPV
175DH20

PPV
175DH20

PPV : 175DH20

FC 65
PR 154
QRSD 94
QT 404
QTc 420

-- Axe --

P 50
QRS -18
T 44

